



EQUIPE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

GUIDE 2018

COLLECTIF SLALOM

Sommaire :

- A. Les modalités de sélection 2018 validées
- B. Le calendrier des actions
- C. Encadrement EQF 2018
- D. Critères de mise en liste 2018-2020 et mises en liste 2018
- E. Liste des athlètes en Pôles France et Espoir saison 2018
- F. Campagne d'admission dans les Pôles – Espoir à France
- G. Tableau des Primes à la performance 2018
- H. Note de cadrage du Projet de Performance Individualisé



REGLES DE SELECTION 2018

**Equipe de France de
Canoë Kayak**

**Slalom
Senior, U23, Junior, Universitaire**



SOMMAIRE

Sommaire	2
1 Préambule	3
2 Collectifs senior, U23 et Universitaire.....	4
2.1 Principes de sélections	4
2.2 Compétitions de référence.....	4
2.2.1 Les compétitions de sélection comptant pour les sélections de l'équipe de France 2018 se dérouleront sur 2 sites :.....	4
2.2.2 Courses de Sélections 1 et 2 – Parc Olimpic La Seu d'Urgell 27 au 29 avril 2018.....	4
2.2.3 Courses de Sélection 3 et 4, Championnat de France Elite - Stade d'Eau Vive de Pau Pyrénées du 2 au 4 mai, 2018	5
2.2.4 Les résultats du championnat du monde U23 et de la Finale N1 à Bourg St Maurice le 25 au 29 juillet 2018 pourront être utilisés pour déterminer la sélection au championnat d'Europe U23 2018.....	5
2.2.5 Conditions de participation	6
3 Collectif Junior	9
3.1 Compétitions de référence.....	9
3.1.1 Courses de sélection 1 et 2 La Seu d'Urgell Espagne, 27-29 Avril 2018	9
3.1.2 Courses de Sélection 3 et 4, Championnat de France Elite - Stade d'Eau Vive de Pau Pyrénées du 2 au 4 mai, 2018	9
3.1.3 Les résultats du championnat du monde junior et du championnat de France N1 pourront être utilisés pour déterminer la sélection au championnat d'Europe junior 2018.....	9
4 Programme d'action Equipe de France 2018.....	12
4.1 Collectif Senior	12
4.1.1 Programme d'actions prévisionnel.....	12
4.1.2 Echéance terminale	12
4.2 Collectif U23	12
4.2.1 Programme d'actions prévisionnel.....	12
4.2.2 Echéance terminale	12
4.3 Collectif Junior.....	12
4.3.1 Programme d'actions prévisionnel.....	12
4.3.2 Echéance terminale	12
4.4 Universitaire	12
4.4.1 Echéance terminale	12
5 Propositions de Sélection.....	13
5.1 Préambule	13
5.2 Propositions de sélection	13
5.2.1 Pour le programme du collectif Senior :	13
5.2.2 Pour le programme du collectif U23 :	14
5.2.3 Pour le programme du collectif Junior :	14
5.2.4 Pour le championnat du Monde Universitaire :	14
6 Divers.....	15
6.1 Compétitions ICF Ranking	15
6.2 Diffusion des listes des sportif(ve)s sélectionné(e)s	15
6.3 Pour les épreuves Olympiques, informations relatives aux règles de sélection 2019.....	15

1 PREAMBULE

L'objet de ce document est de formaliser les règles de sélections qui permettront d'identifier les sportif(ve)s français capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France de Slalom lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2018.

Le programme d'action et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par l'encadrement technique national.

La performance individuelle et le niveau d'exigence d'un événement international majeur, demeurent les principales références sur lesquelles reposent les principes de sélections.

Le travail quotidien est une priorité dans la formation et la préparation des sportif(ve)s pour qu'une majorité de pagayeurs français, dans toutes les catégories, présentent un niveau individuel conforme aux exigences internationales de notre discipline.

Le mode de sélection est l'élément constitutif des collectifs de l'Equipe de France. Il contribue pleinement à sa réussite. Outre sa fonction de sélection, il participe à préparer les athlètes à remplir les objectifs de l'Equipe de France en 2018 et vers Tokyo 2020 et Paris 2024.

2 Collectifs senior, U23 et Universitaire

2.1 Principes de sélections

- Limitations des courses de sélections aux épreuves Olympiques : C1H, C1D, K1H, K1D. La sélection dans les catégories C2H, C2M et slalom extrême se fait selon des règles spécifiques, différentes des embarcations des épreuves olympiques ;
- Pour ces courses de sélections :
 - o Utilisation de deux bassins différents (favoriser l'adaptabilité) ;
 - o Utilisation de 2 formats différents sur chaque bassin (progression avec joker, concrétisation directement sur une manche)
 - Courses 1 et 3 – la meilleure des 2 manches¹,
 - Courses 2 et 4 - une seule manche (parcours modifié) ;
- **Format de course épreuves monoplaces** : 2 manches de qualifications (la meilleure des 2) pour les courses N°1 et N°3 et une manche unique (type finale) pour les courses N°2 et N°4
- **Format de course épreuves biplaces** : 2 courses de qualifications (la meilleure des 2) pour les courses N°1 et N°2 des C2
 - o Utilisation d'un classement mathématique ;
 - o Implication de la Direction Technique Nationale dans l'organisation des courses ;
 - o Non prise en compte de toutes les courses dans le classement (Joker) ;
 - o Valorisation de la victoire dans les classements et dans les départages ;
- Possibilité de faire évoluer la composition de l'équipe en cours de saison

2.2 Compétitions de référence

2.2.1 Les compétitions de sélection comptant pour les sélections de l'équipe de France 2018 se dérouleront sur 2 sites :

2.2.2 Courses de Sélections 1 et 2 – Parc Olimpic La Seu d'Urgell 27 au 29 avril, 2018

2.2.2.1 Les courses de sélection 1 et 2 seront organisées par la Fédération Espagnole en collaboration avec la FFCK

2.2.2.2 Les courses de sélection 1 et 2 comptent pour le classement championnat de France Elite 2018, pour les 4 épreuves olympiques.

¹ Sous réserve de validation par les membres du Bureau exécutif et du Conseil fédéral pour évolution de l'article RP 85 relatif au format de compétition du championnat de France élite 2018

<i>Programme Prévisionnel Courses de Sélection 1 et 2</i>	
<i>23-26 avril</i>	<i>Entrainement par groupe</i>
<i>27 avril</i>	<i>Montage du parcours et démonstration de parcours 2 et 1 Course 1 - meilleure des 2 manches Même ordre de départ pour chaque manche (classement national) Groupe 1 - C1H, K1D – 1^{ère} et 2^{ème} manche</i>
<i>28 avril</i>	<i>Course 1 - meilleure des 2 manches Même ordre de départ pour chaque manche (classement national) Groupe 2 - K1H, C1D – 1^{ère} et 2^{ème} manche</i>
<i>29 avril</i>	<i>Course 2 – une seule manche Parcours modifié Même liste de départ que pour la course 1 Groupe 1 - C1H, K1D, K1H, C1D</i>

2.2.3 Courses de Sélection 3 et 4, Championnat de France Elite - Stade d'Eau Vive de Pau Pyrénées du 2 au 4 mai, 2018

- ✓ Pour les 4 épreuves olympiques (C1D, K1D, C1H, K1H), le classement du championnat de France Elite est fait sur les 4 courses selon les modalités prévues dans ce règlement de sélection ;

2.2.3.1 Les courses de sélection 3 et 4 seront organisées par la FFCK en collaboration avec la Fédération Espagnole.

2.2.3.2 Les courses de sélection 3 et 4 comptent pour le classement championnat de France Elite 2018.

2.2.4 Les résultats du championnat du monde U23 et de la Finale N1 à Bourg St Maurice entre le 25 au 29 juillet 2018 pourront être utilisés pour déterminer la sélection au championnat d'Europe U23 2018.

<i>Programme Prévisionnel Courses de Sélection 3 et 4</i>	
<i>30 avril – 1er mai</i>	<i>Entraînement par groupe</i>
<i>2 mai</i>	<p><i>Montage du parcours et démonstration de parcours 4 et 3</i> <i>Course 3 - meilleure des 2 manches</i></p> <p>Même ordre de départ pour chaque manche (classement à l'issue de courses de sélection 1 et 2 sur la base du meilleur résultat des 2 courses)</p> <p>Groupe 1 - C1H, K1D – 1^{ère} et 2^{ème} manche</p>
<i>3 mai</i>	<p><i>Course 3 - meilleure de 2 manches</i></p> <p>Même ordre de départ pour chaque manche (classement à l'issue de courses de sélection 1 et 2 sur la base du meilleur résultat des 2 courses)</p> <p>Groupe 2 - K1H, C1D – 1^{ère} et 2^{ème} manche</p>
<i>4 mai</i>	<p><i>Course 4 – une seule manche</i></p> <p>Parcours modifié Même liste de départ que pour la course 3</p> <p>Groupe 1 - C1H, K1D, K1H, C1D</p> <p>Groupe 2 – C2H, C2Mx - 2 courses Les courses n° 1 et n° 2 des C2 se feront sur le parcours de la course 4</p>

2.2.5 Conditions de participation

2.2.5.1 Conditions de participation administratives

- ✓ Avoir payé ses factures à la Fédération Française de Canoë-Kayak,
- ✓ Avoir la possibilité de courir pour l'Equipe de France à l'international,
- ✓ Avoir signé avant le 31 Mars 2018 sa « convention FFCK-athlète de haut niveau 2018» et tous les avenants à la convention ;
- ✓ S'être inscrit en temps et en heure au championnat de France depuis le site web de la FFCK.

2.2.5.2 Conditions de participation sportives :

Tous les participants au championnat de France Elite dans les catégories C1H, C1D, K1H, K1D seront concernés par la sélection. Les conditions sportives et administratives de participation au championnat de France sont précisées dans le règlement national d'activité slalom en vigueur (www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/02/FFCK_REGLEMENT-SPORTIF_SLALOM_2017.pdf).

Pour les 4 épreuves olympiques (C1D, K1D, C1H, K1H), le classement du championnat de France Elite est fait sur les 4 courses selon les modalités prévues dans ce règlement de sélection.

Les concurrents ayant participé à 3 courses seulement seront classés après ceux ayant participé aux 4 courses en prenant en compte toutes leurs courses pour le calcul du classement.

Les concurrents ayant participé à 2 courses seulement seront classés après ceux ayant participé à 3 courses seulement, en prenant en compte toutes leurs courses pour le calcul du classement.

Pour les 2 épreuves non olympiques de slalom (C2H, C2M), 2 courses à manches uniques (course n°1 et n°2) seront proposées après les épreuves Olympiques lors de la dernière journée de compétition du Championnat de France Elite à Pau le vendredi 4 Mai.

Le titre de Champion de France sera attribué à l'issue de ces 2 courses, en conservant la meilleure place des 2 courses avec priorité à la seconde course courue si besoin de départage.

Règlement

Ce document servira de support au règlement du championnat de France Elite. Les points non traités dans celui-ci relèvent des règlements d'activité de la Fédération Française de Canoë Kayak puis de la Fédération Internationale de Canoë en vigueur.

Un bulletin d'information des courses de sélection et du Championnat de France Elite 2018 présentant le programme prévisionnel des courses, les créneaux d'entraînement, les ordres de départ, la désignation des traceurs, des juges et des officiels ainsi que toute information jugée utile au bon déroulement des compétitions sera publié avant le 1^{er} mars 2018.

2.2.5.2.1 Principe de classement pour les épreuves monoplaces

A l'issue de chaque course, les compétiteurs marquent des points selon le barème suivant :

Classement de la course	Points attribués
1 ^{er} de la course	0
2 ^{ème} de la course	2
3 ^{ème} de la course	3
Etc
10 ^{ème} de la course	10

A l'issue des quatre courses, un classement final est effectué en additionnant pour chaque compétiteur ou équipage les points des trois meilleures courses.

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	0	5	3	4	7 (0+3+4)	1 ^{er}
Embarcation n°2	4	2	4	2	8 (2+4+2)	2 ^{ème}

2.2.5.2.2 Départage

En cas de total identique, les sportif(ve)s seront départagés sur le classement de leur meilleure course.

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	0	5	3	4	7 (0+3+4)	1 ^{er}
Embarcation n°2	3	2	4	2	7 (3+2+2)	2 ^{ème}

Si l'égalité persiste, ils seront départagés sur le classement de leur deuxième meilleure course.

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	0	6	5	3	8 (0+5+3)	1 ^{er}
Embarcation n°2	4	4	4	0	8 (4+4+0)	2 ^{ème}

Si l'égalité persiste encore, ils seront départagés sur la somme des millages des 3 meilleures courses retenues dans le classement.

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	0	6	5	3	8 (0+5+3)	
Embarcation n°2	3	5	8	0	8 (3+5+0)	

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	1000	6	1025	1010	3035	1 ^{er}
Embarcation n°2	1030	1050	8	1000	3080	2 ^{ème}

2.2.5.2.3 Principe de classement pour les catégories biplaces

A l'issue de chaque course, les compétiteurs marquent des points selon le barème suivant :

Classement de la course	Points attribués
1 ^{er} de la course	0
2 ^{ème} de la course	2
3 ^{ème} de la course	3
Etc
10 ^{ème} de la course	10

A l'issue des deux courses, un classement final est effectué en prenant pour chaque équipage les points de la meilleure course.

Exemple	Course n°1 C2	Course n°2 C2	Total	Classement
Equipage n°1	2	0	0	1er
Equipage n°2	4	2	2	2ème
Equipage n°3	3	4	3	3ème

Départage

En cas de total identique, les sportif(ve)s seront départagés sur le classement de la seconde course.

Exemple	Course n°1 C2	Course n°2 C2	Total	Classement
Equipage n°1	0	5	0	2ème
Equipage n°2	2	0	0	1er
Equipage n°3	3	2	2	3ème
Equipage n°4	4	3	3	4ème

Si l'égalité persiste, ils seront départagés sur le classement de leur deuxième meilleure course.

Exemple	Course n°1 C2	Course n°2 C2	Total	Classement
Equipage n°1	0	4	0	2ème
Equipage n°2	3	2	2	4ème
Equipage n°3	2	2	2	3ème
Equipage n°4	5	0	0	1er

3 COLLECTIF JUNIOR

3.1 Compétitions de référence

3.1.1 Courses de sélection 1 et 2 La Seu d'Urgell Espagne, 27-29 Avril 2018

3.1.2 Courses de Sélection 3 et 4, Championnat de France Elite - Stade d'Eau Vive de Pau Pyrénées du 2 au 4 mai, 2018

3.1.3 Les résultats du championnat du monde junior et du championnat de France N1 pourront être utilisés pour déterminer la sélection au championnat d'Europe junior 2018.

3.1.3.1 Conditions de participation administratives :

- ✓ Être né entre le 1/1/2000 et le 31/12/2003,
- ✓ Avoir payé ses factures à la Fédération Française de Canoë-Kayak,
- ✓ Avoir la possibilité de courir pour l'Equipe de France à l'international,
- ✓ Avoir signé avant le 31 Mars 2018 sa « convention FFCK-athlète de haut niveau 2018» et tous ses avenants.
- ✓ S'être inscrit en temps et en heure au championnat de France Elite depuis le site web de la FFCK

3.1.3.2 Conditions de participation sportives :

3.1.3.2.1 Accès direct via le niveau de compétition N1:

Les sportif(ve)s nés entre le 1/1/2000 et le 31/12/2003 participant aux compétitions N1 pour la saison 2018 accèdent directement à la compétition de sélection sous réserve de participation aux deux premiers week-ends N1 de la saison.

3.1.3.2.2 Accès indirect via la compétition N2 de TOURS les 7 et 8 Avril :

Les 3 premiers Juniors de chaque épreuve (K1H, K1D, C1H, C1D) du classement final de la compétition N2 de Tours les 7 et 8 Avril et le premier Junior au classement national N2 accédera aux Courses de sélection Equipe de France et au Championnat de France Elite.

Sur dérogation, après avis du Head Coach, le Directeur Technique National peut permettre à une embarcation ne remplissant pas les conditions sportives de s'inscrire aux Courses de Sélection et au Championnat de France Elite.

3.1.3.3 Règlement de la compétition de sélection :

Le règlement de la compétition de sélection Junior est le même que le règlement de la compétition Senior, U23 et Universitaire.

4 Programme d'action Equipe de France 2018

4.1 Collectif Senior

4.1.1 Programme d'actions prévisionnel

- ✓ Stage de préparation à Prague (CZE) du 14 au 19 Mai
- ✓ Championnat d'Europe à Prague (CZE) du 29 Mai au 3 Juin
- ✓ Coupe du Monde #1 à Liptovsky Mikulas (SVK) du 17 au 24 Juin
- ✓ Coupe du Monde #2 à Krakow (POL) du 24 Juin au 1 Juillet
- ✓ Coupe du Monde #3 Augsburg (GER) du 1 au 8 Juillet
- ✓ Stage de préparation lieu à confirmer du 1 au 10 Août
- ✓ Coupe du Monde #4 à Tacen, Ljubljana (SLO) du 26 Août au 2 Septembre
- ✓ Coupe du Monde #5 (Finale) La Séu d'Urgell (ESP) du 2 au 9 Septembre

4.1.2 Echéance terminale

- ✓ Stage Terminal à Deodoro Rio (BRA) du 11 au 25 Septembre
- ✓ Championnat du Monde à Deodoro Rio (BRA) du 26 au 30 Septembre

4.2 Collectif U23

4.2.1 Programme d'actions prévisionnel

- ✓ Stage Préparation aux Mondiaux à Ivrea (ITA) du 18 au 23 Mai
- ✓ Compétition de Préparation Pau Pyrénées 24-27 Mai
- ✓ Actions de préparation en juin suivant les disponibilités des sélectionnés
- ✓ Championnat d'Europe à Bratislava (SVK) du 10 au 19 Août

4.2.2 Echéance terminale

- ✓ Stage Terminal à Ivrea (ITA) du 10 au 16 Juillet
- ✓ Championnat du Monde à Ivrea (ITA) du 17 au 22 Juillet

4.3 Collectif Junior

4.3.1 Programme d'actions prévisionnel

- ✓ Stage Préparation aux Mondiaux à Ivrea (ITA) du 18 au 23 Mai
- ✓ Stage de Préparation Pau Pyrénées 24-27 Mai
- ✓ Actions de préparation en juin suivant les disponibilités des sélectionnés
- ✓ Championnat d'Europe à Bratislava (SVK) du 10 au 19 Août

4.3.2 Echéance terminale

- ✓ Stage Terminal à Ivrea (ITA) du 10 au 16 Juillet
- ✓ Championnat du Monde à Ivrea (ITA) du 17 au 22 Juillet

4.4 Universitaire

4.4.1 Echéance terminale

- ✓ Championnat du Monde : volonté de le prendre en compte, cependant ce championnat n'est à ce jour pas organisé pour l'année 2018.

5 PROPOSITIONS DE SELECTION

5.1 Préambule

En cas de circonstance exceptionnelle, le Directeur Technique National peut arrêter après avis du Bureau Exécutif de la Fédération Française de Canoë-Kayak une sélection nominative différente de celle issue des présentes règles de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France.

Conformément aux conventions FFCK & athlètes, chaque sportif(ve) sélectionné(e) sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2018 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale. Chaque sportif(ve) sélectionné(e) sera également tenu de participer aux courses par équipes proposées sur les championnats continentaux et mondiaux.

Dans le cas où un sportif ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (stratégie de préparation, raisons scolaires, professionnelle, santé, de comportement ou de double sélection Junior/U23/Senior), le Directeur Technique National pourra décider de sélectionner, sur proposition du Head Coach, un autre sportif en prenant en compte le classement des courses de sélections, l'âge et le potentiel de progression.

La FFCK peut demander une participation financière pour les actions de l'équipe de France Senior, U23 et Junior en 2018.

5.2 Propositions de sélection

5.2.1 Pour le programme du collectif Senior :

Le quota par épreuve aux championnats d'Europe et Championnats du Monde est de 3 bateaux.

Sur la base du classement des courses de sélection, 3 bateaux par catégorie K1H, K1D, C1H, C1D seront proposés pour le Championnat d'Europe et Championnat du Monde.

Le quota par épreuve aux courses Coupe du Monde en 2018 est de 3 bateaux en K1D et de 4 bateaux en K1H, C1H et C1D.

Sur la base du classement des courses de sélection, 3 bateaux par catégorie K1H, K1D, C1H, C1D seront proposés pour les Coupes du Monde.

Les critères d'appréciation pour la sélection du 4^{ème} bateau en Coupe du Monde seront le classement des courses de sélection, le projet et stratégies des athlètes sélectionné(e)s, l'âge et le potentiel de progression.

Le programme de chaque embarcation pour les Coupes du Monde sera défini après échange avec le Head Coach et validation par le Directeur Technique National et pourra être modifié en cours de saison.

Les critères d'appréciation pour toute modification en cours de saison de la sélection Equipe de France, seront les résultats au championnat d'Europe et/ou à une ou plusieurs des 3 premières Coupes du Monde, le projet et stratégies des athlètes sélectionné(e)s, l'âge et le potentiel de progression.

Pour les épreuves non Olympiques aux Championnats d'Europe et aux Coupes du Monde : C2 Hommes, C2 Mixte, Canoë Slalom Extrême, les épreuves seront proposées en priorité aux sportif(ve)s retenus dans le programme Senior. A l'issue des courses de sélection 2018, et en fonction des participations

effectives parmi les sélectionnés, la FFCK pourra en C2 Hommes s'appuyer sur le résultat des deux courses de Pau pour proposer la sélection au championnat d'Europe – il n'y a pas d'épreuves C2 Mixtes au programme du championnat d'Europe.

Pour le championnat du Monde, en fonction des participations effectives parmi les sélectionné(e)s monoplaces, la FFCK pourra en C2 Hommes et C2 Mixtes s'appuyer sur le résultat de la Finale N1 organisée à Bourg St Maurice du 25 au 29 juillet 2018 pour proposer la sélection.

5.2.2 Pour le programme du collectif U23 :

Sur la base du classement des courses de sélection, de 0 à 3 bateaux par catégorie K1H, K1D, C1H, C1D nés en 1995 et après peuvent être proposés pour le programme international U23.

À l'issue du championnat du monde U23 et de la Finale N1 à Bourg St Maurice le 25 au 29 juillet 2018, un ou plusieurs des 3 bateaux par catégorie pourront être remplacés pour la participation au championnat d'Europe. Les critères d'appréciation seront les résultats au championnat du Monde, la finale N1, l'âge et le potentiel de progression.

Pour les épreuves non Olympiques : C2 Hommes, C2 Mixte, Canoë Slalom Extrême les épreuves seront proposées en priorité aux sportif(ve)s retenus dans le programme U23. En fonction des participations effectives parmi les sélectionné(e)s monoplaces, la FFCK pourra en C2H et C2Mx s'appuyer sur le résultat des deux courses de Pau pour proposer la sélection au championnat du Monde.

5.2.3 Pour le programme du collectif Junior :

5.2.3.1 Pour le championnat du Monde Junior :

Sur la base du classement des courses de sélection, de 0 à 3 bateaux par catégorie K1H, K1D, C1H, C1D nés entre le 01/01/2000 et le 31/12/2003 peuvent être proposés pour le championnat du Monde Junior.

À l'issue du championnat du monde et de la Finale N1 à Bourg St Maurice le 25 au 29 juillet 2018, un ou plusieurs des 3 bateaux par catégorie pourront être remplacés pour la participation au championnat d'Europe. Les critères d'appréciation seront les résultats au Championnat du Monde et à la finale N1, l'âge et le potentiel de progression.

Pour les épreuves non Olympiques : C2 Hommes, C2 Mixte, Canoë Slalom Extrême les épreuves seront proposées en priorité aux sportif(ve)s retenus dans le programme Junior.

En fonction des participations effectives parmi les sélectionné(e)s monoplaces, la FFCK pourra en C2H et C2Mx s'appuyer sur le résultat des deux courses de Pau pour proposer la sélection au championnat du Monde.

5.2.4 Pour le championnat du Monde Universitaire :

Sous réserve de l'organisation de cette épreuve, les premiers bateaux du classement des courses de sélection respectant les conditions spécifiques de la FFSU pourront être proposés pour participer au championnat du Monde Universitaire. Aucune prise en charge financière n'est prévue pour les participants à cette épreuve.

6 Divers

6.1 Compétitions ICF Ranking

Toute inscription française sera administrée par la direction technique nationale de la FFCK sur le système d'inscription en ligne de la FIC. **Toute demande d'inscription doit être faite 2 mois avant la date de la compétition à (hn@ffck.org).**

Les inscriptions des sportif(ve)s français aux compétitions ICF Ranking sont ouvertes aux athlètes du classement national après avis du Head Coach, notamment pour les jeunes catégories U18 et U23.

La FIC n'impose pas de limites sur les inscriptions. Néanmoins la Fédération organisatrice peut imposer une limite.

En cas de limite imposée par une fédération organisatrice, les sportif(ve)s sélectionné(e)s pour un programme d'actions des collectifs Equipe de France (senior, U23, junior) en 2017 seront inscrits prioritairement sur les compétitions ICF Ranking de janvier à avril 2018.

S'il reste des places disponibles, les courses de référence pour l'inscription aux compétitions ICF Ranking seront le classement mondial et/ou le classement des courses de sélection.

6.2 Diffusion des listes des sportif(ve)s sélectionné(e)s

Les diffusions des listes des sportif(ve)s sélectionné(e)s pour les programmes internationaux Senior, U23 et Junior aura lieu dans les meilleurs délais.

6.3 Pour les épreuves Olympiques, informations relatives aux règles de sélection 2019

Les athlètes Champion(ne)s du Monde 2018 seront proposés à la sélection pour le programme international 2019, sauf en cas d'arrêt de la compétition.

Le classement national, les premières courses nationales, le classement de l'ICF Ranking 2018, les résultats en Coupe du Monde et au Championnat du Monde pourront être utilisés dans les règles de sélection 2019 et 2020.

Programme d'action prévisionnel du Collectif et de l'Equipe de France SLALOM 2018

Collectif Senior

Programme d'actions prévisionnel

- ✓ Stage de préparation à Prague (CZE) du 14 au 18 Mai
- ✓ Championnat d'Europe à Prague (CZE) du 28 Mai au 3 Juin
- ✓ Coupe du Monde #1 à Liptovsky Mikulas (SVK) du 17 au 24 Juin
- ✓ Coupe du Monde #2 à Krakow (POL) du 24 Juin au 1 Juillet
- ✓ Coupe du Monde #3 Augsburg (GER) du 1 au 8 Juillet
- ✓ Stage de préparation lieu à confirmer du 1 au 10 Août
- ✓ Coupe du Monde #4 à Tacen, Ljubljana (SLO) du 27 Août au 2 Septembre
- ✓ Coupe du Monde #5 (Finale) La Séu d'Urgell (ESP) du 2 au 9 Septembre

Echéance terminale

- ✓ Stage Terminal à Deodoro Rio (BRA) du 11 au 25 Septembre
- ✓ Championnat du Monde à Deodoro Rio (BRA) du 26 au 30 Septembre

Collectif U23

Programme d'actions prévisionnel

- ✓ Stage Préparation aux Mondiaux à Ivrea (ITA) du 18 au 23 Mai
- ✓ Compétition de Préparation Pau Pyrénées 24-27 Mai
- ✓ Actions de préparation en juin suivant les disponibilités des sélectionnés
- ✓ Championnat d'Europe à Bratislava (SVK) du 10 au 19 Août

Echéance terminale

- ✓ Stage Terminal à Ivrea (ITA) du 10 au 16 Juillet
- ✓ Championnat du Monde à Ivrea (ITA) du 17 au 22 Juillet

Collectif Junior

Programme d'actions prévisionnel

- ✓ Stage Préparation aux Mondiaux à Ivrea (ITA) du 18 au 23 Mai
- ✓ Stage de Préparation Pau Pyrénées 24-27 Mai
- ✓ Actions de préparation en juin suivant les disponibilités des sélectionnés
- ✓ Championnat d'Europe à Bratislava (SVK) du 10 au 19 Août

Echéance terminale

- ✓ Stage Terminal à Ivrea (ITA) du 10 au 16 Juillet
- ✓ Championnat du Monde à Ivrea (ITA) du 17 au 22 Juillet

Attention les dates des actions JOJ sont les suivantes :

Regroupement de sélection (Tours) du 8 au 10 mars

Sélection continentale Barcelone du 6 au 15 avec du 6 au 11 avril entraînements officiels puis 12 au 15 avril les compétitions.

Jeux Olympique de la Jeunesse Buenos Aires 6 au 18 octobre avec compétition CK du 12 au 16 octobre 2018.

Épreuve ouverte aux athlètes de 15 et 16 ans en 2018.

C. Encadrement EQF 2018

Head Coach: FOX Richard				
Entraîneur(e)s nationaux	Equipe de soutien	Kinésithérapeutes	Ostéopathes	Médecins
BOIXEL Anne	BAZIN Patryce	BOURLIAUD Pierre	LAFEUILLADE Anne	BROCHARD Fabrice
BROGNIART Arnaud		BUSSMANN Thierry	DEVAUX Emile	LAGEYRE Philippe
DEVAUX Pierre	Autres cadres	LE PRUNIER Caroline	GREST Jérôme	LE BLEÏS Renaud
LE PENNEC Yann	AGULHON Marianne	MAURILIERAS Laura	LAFEUILLADE Anne	
NARDUZZI Yves	FER Emilie	OUDET Emeline	LEPLUS HABENECK Sophie	Médecin référent
PESCHIER Benoît	LAMY Victor	QUEHON Nicolas		VITRY Sabrina
REDON Vincent	TORNARE Nelly	STEPHAN Antoine		
TURMEAU Jonas				

L'équipe de soutien est amenée à être complétée pendant la saison

D. Critères de mise en liste 2018 et mises en liste 2018

CRITERES DE PERFORMANCE POUR INTEGRER LES LISTES DE SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DES DISCIPLINES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUE
CANOË-KAYAK SLALOM, COURSE EN LIGNE ET PARACANOË

Ces critères prennent en compte le résultat à la compétition internationale de référence.

Dans le tableau ci-dessous, les compétitions internationales de référence sont classées par ordre d'importance.

La compétition internationale de référence prise en compte pour un sportif donné, est celle du rang le plus élevé de sa saison.

LES LISTES « ELITE » ET « SENIOR »

CRITERES D'ENTREE EN LISTE ELITE			
EPREUVES OLYMPIQUES et PARALYMPIQUE*		EPREUVES NON OLYMPIQUES	
Individuelle *		Individuelle *	Equipe**
JEUX OLYMPIQUES			
Classement	1 – 8		
CHAMPIONNATS DU MONDE		CHAMPIONNATS DU MONDE	
Classement	1 – 8	1 – 3****	1 – 2****
CHAMPIONNATS D'EUROPE		CHAMPIONNATS D'EUROPE	
Classement	1 – 3		

CRITERES D'ENTREE EN LISTE SENIOR			
EPREUVES OLYMPIQUES et PARALYMPIQUE*		EPREUVES NON OLYMPIQUES	
Individuelle *		Individuelle *	Equipe**
JEUX OLYMPIQUES			
Classement	9 – 16		
CHAMPIONNATS DU MONDE		CHAMPIONNATS DU MONDE	
Classement	9 – 16	4 - 12****	3 - 8****
CHAMPIONNATS D'EUROPE		CHAMPIONNATS D'EUROPE	
Classement	4 – 8	1 - 4****	1 - 4****

LA LISTE « RELEVE »

Les critères pour entrer en liste "Relève" sont définis par le DTN et validés au travers du projet de performance fédéral (PPF).

Ces critères sont construits en référence à une catégorie d'âge (les sportifs U23) et a minima à la participation aux compétitions internationales de référence, identifiées pour cette catégorie (Code du sport Art. R221-6)

CRITERES D'ENTREE EN LISTE RELEVE			
EPREUVES OLYMPIQUES et PARALYMPIQUE*		EPREUVES NON OLYMPIQUES****	
Individuelle *		Individuelle *	Equipe
JEUX OLYMPIQUES			
Classement	17 - 20		
CHAMPIONNATS DU MONDE SENIOR***		CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR***	
Classement	17 -40	13 - 24	
CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIOR***		CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIOR ***	
Classement	9 - 30	4 - 16	
MANCHE DE COUPE DU MONDE ***		MANCHE DE COUPE DU MONDE***	
Classement	1 - 50	1 - 16	
CHAMPIONNATS DU MONDE U18 & U23		CHAMPIONNATS DU MONDE U18 & U23	
Classement	1 - 24	1 - 16	1
CHAMPIONNATS D'EUROPE U18 & U23		CHAMPIONNATS D'EUROPE U18 & U23	
Classement	1 - 16	1 - 16	
HOPES 16 - 17 ans		HOPES 16 - 17 ans	
Classement	1 - 16	1 - 8	
FOJE 15 - 16 ans		FOJE 15 - 16 ans	
Classement	1 - 16	1 - 16	
JOJ		JOJ	
Classement		1 - 16	

LEGENDE :

* Epreuve en solo ou double ou en équipage, se déroulant simultanément.

** Epreuve individuelle par équipe ou en relais.

*** Prise en compte de l'âge – Génération 2024/2028

**** Selon analyse de la performance intra et inter catégorielle

CRITERES POUR INTEGRER LA LISTE "COLLECTIFS NATIONAUX"

Les critères pour entrer en liste "collectifs nationaux" sont définis par le DTN et validés au travers du projet de performance fédéral (PPF). Elle est accessible :

1. Aux sportifs hors liste de Haut Niveau sélectionnés sur une compétition internationale de référence mais qui ne réalisent pas les critères de performance d'entrée en liste de haut niveau
2. Pour une année seulement, aux sportifs en liste de Haut Niveau, non sélectionnés sur une compétition internationale de référence ou sous condition de santé particulière, sauf en cas d'arrêt de carrière ;
3. A titre exceptionnel, aux sportifs considérés par le DTN comme des sportifs à forts potentiels.

Mise en liste Slalom 2018

Vous pouvez retrouver la liste ministérielle de sportif et télécharger vos attestations de mise en liste à partir du lien suivant, sur le site du Ministère des sports. :

www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Liste-ministerielles-de-sportifs

E. Liste des athlètes en Pôles France et Espoir saison 2018

Pôles France :

Pôle France Relève TOULOUSE/PAU			
NOM Prénom	Mise en liste	SEXE	DDN
BIAZIZZO Mathieu	Elite	H	11/07/1991
COMBOT Sebastien	Elite	H	09/02/1987
GARGAUD Denis	Elite	H	22/07/1987
LAFONT Marie-Zélia	Elite	F	09/01/1987
LE RUYET Edern	Elite	H	14/05/1987
NEVEU Boris	Elite	H	12/04/1986
PRIOUX Lucie	Elite	F	21/07/1997
BAUDU Lucie	Senior	F	09/09/1993
BOUZIDI Carole	Senior	F	25/06/1985
JACQUET Claire	Senior	F	17/05/1988
THOMAS Martin	Senior	H	15/09/1989
TIXIER Cecile	Senior	F	31/03/1994
BURGI Quentin	Relève	H	14/07/1992
DESNOS Mathieu	Relève	H	26/04/1994
HENE Simon	Relève	H	07/06/1999
HUVELIN Flora	Relève	F	23/07/1995
JOLY Cédric	Relève	H	25/01/1995
TILLARD Pierre Antoine	CN	H	19/09/1986
ROISIN Theo	Senior	H	06/05/1999
BREGAZZI Ella	Relève	F	18/07/1996
DELASSUS Marjorie	Relève	F	26/03/1998
DUFRENE Isaac	Relève	H	28/12/2000
MARCHAIS Erwan	Relève	H	16/05/1995
MOUFFLE Lisa	Relève	F	17/01/1998
PRIGENT Romane	Relève	F	01/04/1999
ROISIN Lucas	Relève	H	24/03/1997
DURAND Thomas	CN	H	10/12/1998
TRAVERT Clément	CN	H	11/03/1997
Pôle France Relève CESSON-SEVIGNE			
NOM Prénom	Mise en liste	SEXE	DDN
HENRY Margaux	Elite	F	14/06/1997
PRIGENT Yves	Elite	H	30/08/1993
PRIGENT Camille	Senior	F	18/12/1997

QUEMENEUR Malo	Senior	H	15/01/1998
JANSSEN Fanchon	Relève	F	27/06/1999
MADORE Mathurin	Relève	H	12/06/1996
OULHEN Pol	Relève	H	12/10/1996
GESTIN Nicolas	CN	H	14/03/2000
MARTEIL Valentin	CN	H	12/05/1998
TURMEAU Léa	CN	F	04/03/1998

Pôles Espoir, DRE :

Pôle Espoir de Pau				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
HUG Angèle	senior	F	SLA	30/07/2000
ADISSON Gaël	espoir	H	SLA	18/08/2001
BERGER MARTIN Charline	espoir	F	SLA	23/04/2001
BOUCHARDON Tom	espoir	H	SLA	19/02/2002
COMBES Hector	espoir	H	SLA	10/04/2001
COURTIADÉ Valentin	espoir	H	SLA	08/08/2001
DELIASSUS Anatole	espoir	H	SLA	08/01/2001
DELIASSUS Doriane	espoir	F	SLA	17/11/2002
HUGUES Elena	espoir	F	SLA	22/03/2001
PALAZY Jérémie	espoir	H	SLA	18/09/2001
PIETRACHA Evan	espoir	F	SLA	05/12/2001
BERNARDET Jules	non listé	H	SLA	22/06/2000
DEGREMONT Alixe	non listé	F	SLA	13/04/2000
GHIRARDI Alexandre	non listé	H	SLA	19/09/2000
LACROIX Carla	non listé	F	SLA	17/04/2001
Pôle Espoir de Marseille				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
KABIR Maxime	espoir	H	SLA	28/09/2001
Pôle Espoir de Tours/Orléans				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
AUGU Lucas	espoir	H	SLA	08/01/2002
BRUCHON Zoe	espoir	F	SLA	06/06/2000
DELAHAYE Vincent	espoir	H	SLA	10/02/2000
DUPUY Andreas	espoir	H	SLA	21/11/2000
FLEURET Camille	espoir	F	SLA	12/01/2000
UKALOVIC Thomas	espoir	H	SLA	28/03/2002
PERREAU Noé	espoir	H	SLA	13/02/2002
CHIKH Gawaine	non listé	H	SLA	24/04/2001
JUSSY Valentine	non listé	F	SLA	22/01/2003
LE MOIGNE Leo	non listé	H	SLA	07/01/2000
PAULAIS Julien	non listé	H	SLA	24/07/2000
PERRIO Gaspard	non listé	H	SLA	28/03/2000
STEINMANN Meryl	non listé	F	SLA	11/06/2000
Pôle Espoir Outre-Mer de la Réunion				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
BALAFRE Gabriel	espoir	H	SLA	09/12/2002

Pôle Espoir Outre-Mer de la Guyane				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
COMMODE Maxime	non listé	H	toute discipline	12/05/2004
POUYEZ Julien	non listé	H	toute discipline	26/02/1999
POUYEZ Marine	non listé	F	toute discipline	11/08/2001
Pôle Espoir de Cesson Sévigné				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
BERNARDY Anais	relève	F	SLA	02/11/2000
BOBON Alexis	relève	H	SLA	18/06/2000
AZAM Alice	espoir	F	SLA	21/07/2000
BUSSON Florian	espoir	H	SLA	13/12/2001
CORNU Timothée	espoir	H	SLA	22/09/2001
LOUVEAU Alex	espoir	H	SLA	15/07/2001
MIZZI Arthur	espoir	H	SLA	29/09/2000
PENNING Aaron	espoir	H	SLA	26/06/2000
REGNIER Hugo	espoir	H	SLA	25/08/2000
Pôle Espoir d'Angoulême				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
PAJAUD Julien	relève	H	SLA	18/04/2000
ALCARAS Thibault	espoir	H	SLA	03/07/2001
BABIN Tom	espoir	H	SLA	06/05/2002
CHENU Henri	espoir	H	SLA	04/02/2001
DELENS Tom	espoir	H	SLA	22/02/2002
GILLAIZEAU Mathéo	espoir	H	SLA	04/01/2001
LASSECHERE Raphael	espoir	H	SLA	20/02/2000
RAINAUD Yanis	espoir	H	SLA	19/03/2000
SAUMON Florentin	espoir	H	SLA	01/09/2000
VERRONS Arnaud	espoir	H	SLA	01/06/2002
ZANINOTTO Tanguy	espoir	H	SLA	26/03/2001
GIEL Ulysse	non listé	H	SLA	10/09/2001
DRE Auvergne Rhône Alpes				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
CHENAL Edouard	espoir	H	SLA	01/05/2003
CRISP Jules	espoir	H	SLA	08/02/2000
EVLACHEV Alice	espoir	F	SLA	07/08/2000
FISCHER Adrien	espoir	H	SLA	30/10/2001
FRICONNEAU Solen	espoir	F	SLA	03/10/2002
GRAPOTTE Pierre	espoir	H	SLA	15/01/2000
GRENIER Solène	espoir	F	SLA	24/06/2002
GUYON Benjamin	espoir	H	SLA	08/03/2002
JUQUELIER Marie	espoir	F	SLA	05/09/2001
MONIER Noe	espoir	H	SLA	17/10/2002
ROUX Adeline	espoir	F	SLA	01/10/2002
SIAU Gabin	espoir	H	SLA	13/09/2002
SILVIN Marie Amélie	espoir	F	SLA	07/04/2003
SIMEANT Djendy	espoir	H	SLA	13/11/2002
WICHE Etienne	espoir	H	SLA	02/01/2002
BERGOGNON Henri	non listé	H	SLA	24/02/2001

F. Campagne d'admission dans les Pôles – Espoir à France

En cours de construction et validation

G. Tableau des Primes à la performance 2018

En cours de validation

H. Note de cadrage du Projet de Performance Individualisé

Projet de Performance Individualisé : modalités de versement des aides financières.

Suite aux évolutions demandées par le ministère et le DTN, les modalités de versement des Aides Personnalisées doivent passer d'une répartition de type forfaitaire à un financement de Projet de Performance Individualisé pour les sportifs des disciplines olympiques.

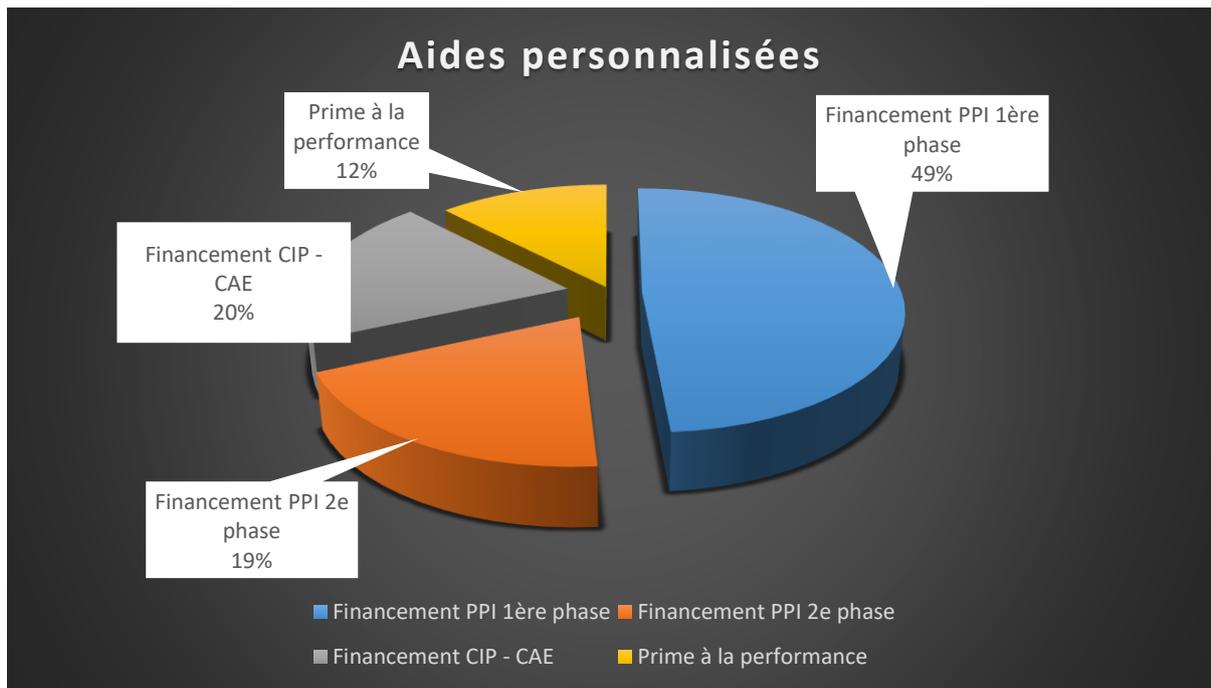
L'objectif de la démarche PPI est de replacer le sportif au centre de son projet et de lui permettre de formaliser son projet de performance au travers d'un bilan, d'établir une photographie à l'instant T, et de déterminer une feuille de route vers les objectifs fixés dans la saison ou à plus longue échéance.

Cette réflexion permettra aux sportifs de mieux se situer dans leur projet et pour la fédération de bien identifier les besoins en lien avec la performance de chaque sportif et d'accompagner de manière plus cohérente.

Pour les disciplines non olympiques, le financement des PPI s'effectuera au travers des budgets d'action.

L'enveloppe globale des Aides Personnalisées se composera désormais de deux parties :

- Une partie pour le financement des PPI,
- Une autre partie destinée à participer à la mise en place des conventions d'aménagement d'emploi ; de l'aide sociale ; des primes à la performance.



Les différentes étapes de financement du PPI sont les suivantes :

Afin que chacun s'approprie progressivement la démarche PPI, un système intermédiaire avec la mise en place de somme « plancher » qui pourra être majorée par le Head-Coach de la discipline en fonction du Projet de Performance Individualisé établi par le sportif.

La Manager des Equipes de France Olympique harmonise les différentes propositions des Head-Coach et valide les Projets de Performance Individualisé et leurs financements.

Elite => aide plancher = 1 500 € (en slalom, uniquement sur épreuve olympique)

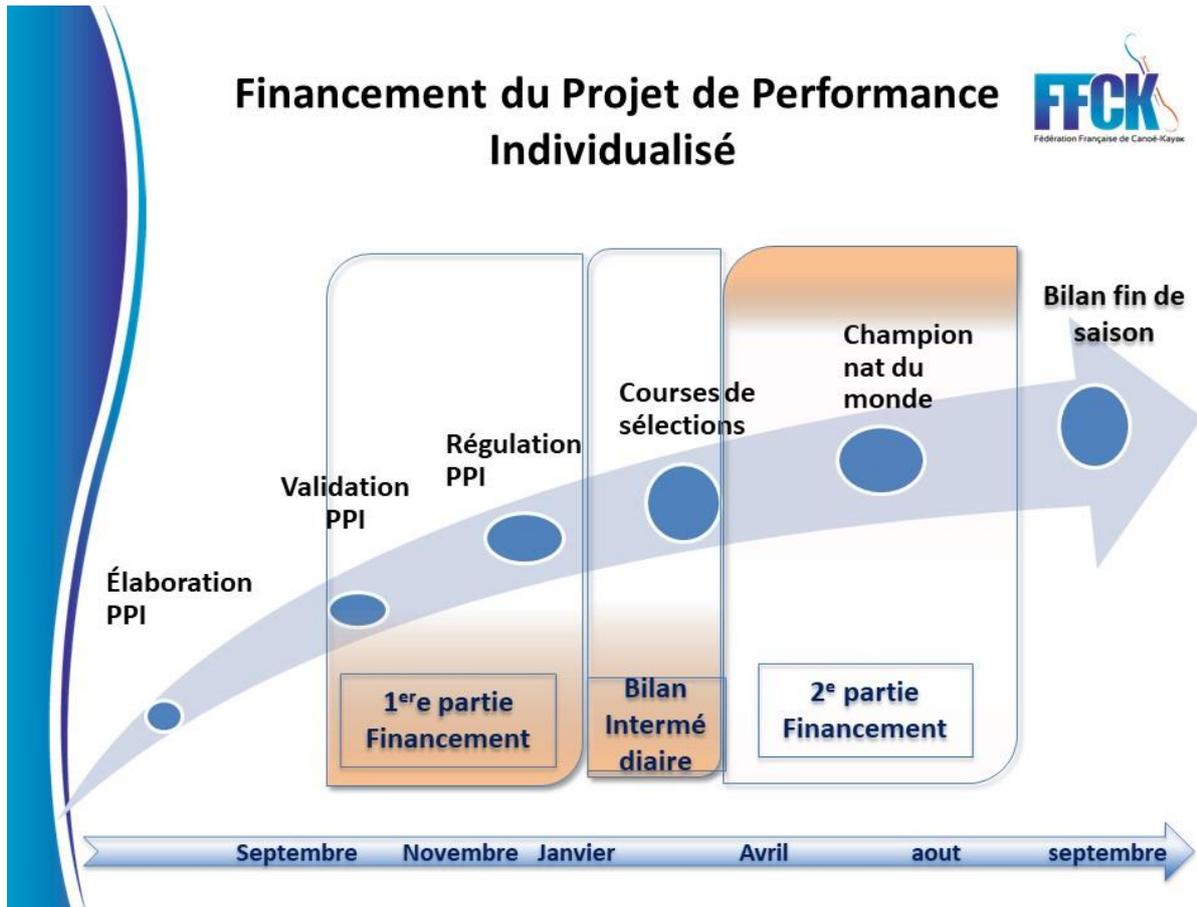
Sénior => aide plancher = 1000 €

Relève => aide plancher= 0 €

Le 1^{er} versement pour le financement du PPI s'effectuera en décembre et couvrira la période décembre – avril.

Après les sélections courant mai un bilan sera réalisé avec le sportif qui engendrera (ou pas) le versement n°2 du PPI qui couvrira la période mai – septembre.

Financement du Projet de Performance Individualisé





*L'Equipe de France
Olympique et Paralympique Canoë Kayak
Vous souhaite une Excellente Année 2018*

